

# PLAN DE DIVISION

Lieu-dit "LE VILLAGE"

SOUS RÉSERVE DE DÉLIMITATION CONTRADICTOIRE

COMMUNE :	ECOUEEN	Dossier n° :	220378
Département :	Val d'Oise	Archive n° :	D3119A1
Désignation cadastrale :	AH n° 166 616 à 620	Echelle :	1/250
Adresse :	3, rue Aristide BRIAND	Date :	30 août 2022
Complément d'adresse :	Rue Colette ROUSSET		
Propriété appartenant à :	Commune d'ECOUEEN- DEXIA FLOBAIL		

INDICE	DATES	NATURE DES MODIFICATIONS	AUTEUR	VÉRIFIÉ PAR
1	28 juin 2022	Première émission	CF	NCH
2	30 août 2022	Mise à jour des références cadastrales	CF	NCH
3				
4				
5				

Rattachement altimétrique NGF (système IGN69 - Altitudes normales)	<input checked="" type="radio"/>	Nivellement indépendant	<input type="radio"/>
Rattachement planimétrique au système RGF93 conique conforme 49	<input checked="" type="radio"/>	Système indépendant en planimétrie	<input type="radio"/>

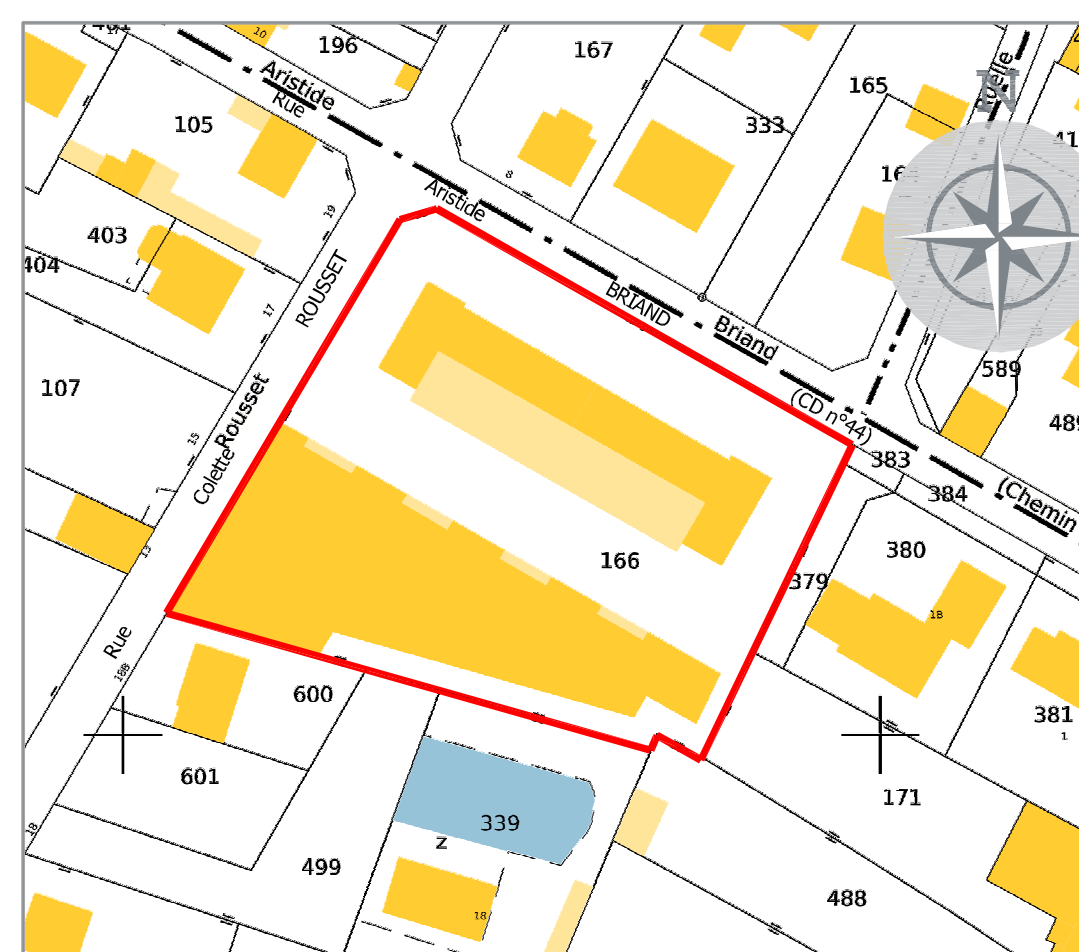
Compte-tenu de la libre accessibilité des supports numériques, seuls les plans portant le cachet original et la signature du cabinet de Géomètre-Expert sont contractuels.



Reproduction réservée.

COMMUNE :	ECOUEEN
Département :	Val d'Oise
Désignation cadastrale :	AH n° 166 616 à 620
Adresse :	3, rue Aristide BRIAND
Complément d'adresse :	Rue Colette ROUSSET
Dossier n° :	220378
Echelle :	1/1000

# PLAN DE SITUATION



La documentation cadastrale ne représente graphiquement que la « propriété apparente », car l'administration ne peut donner l'assurance formelle que les limites figurant sur le plan cadastral correspondent véritablement aux droits de propriétés (J.O. Déb. Ass. Nat. 1er Mai 1976).

**NOTA(S) :**  
Les limites ont été définies suivant les présomptions apparentes de possessions (titres non communiqués) et les archives disponibles. Les cotes et la superficie ne pourront être déterminées de façon définitive qu'après bornage contradictoire avec les propriétaires riverains.  
Il appartient au propriétaire de s'assurer de l'existence des réseaux mentionnés ou pas au présent document.

**LÉGENDE**

Éclairage public	Assainissements
EDF	Signalisation routière
France télécom	Limite apparente de la propriété
Altitudes	Présomption d'appartenance
Cotations	App. graphique du cadastre

Réseau Eaux Usées  
 Réseau Eaux Pluviales

Propriété à ECOUEEN  
Parcelle AH n°166 616 à 620

LOT A (AH n°616)	2416 m <sup>2</sup>
LOT B (AH n° 617)	1322 m <sup>2</sup>
LOT C (AH n°618)	24 m <sup>2</sup>
LOT D (AH n° 619)	15 m <sup>2</sup>
LOT E (AH n° 620)	28 m <sup>2</sup>
<b>SUPERFICIE TOTALE (bornage non réalisé)</b>	<b>3805 m<sup>2</sup></b>
Contenance cadastrale et fiscale	38a13ca



COMMUNE : ECOUEEN

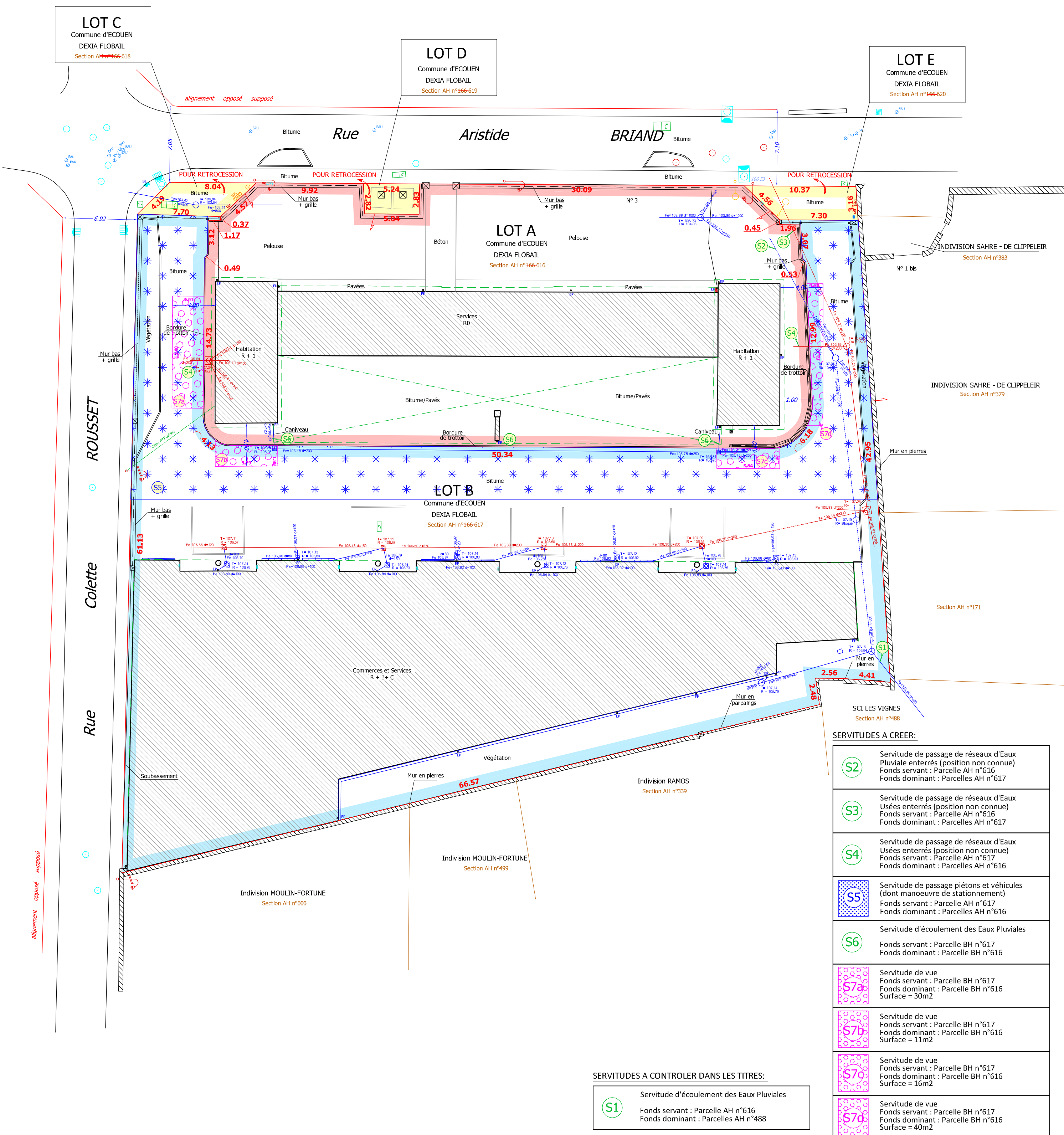
Parcelle(s) cadastrée(s) : AH n° 166 616 à 620

Propriété appartenant à : Commune d'ECOUEEN- DEXIA FLOBAIL

Superficie mesurée (bornage non réalisé) : **3804 m<sup>2</sup>**

Contenance cadastrale et fiscale : **38a13ca**

**NOTA(S) : se reporter aux mentions portées au dos du plan**



**SERVITUDES A CREEER :**

S2	Servitude de passage de réseaux d'Eaux Pluviales enterrés (position non connue) Fonds servant : Parcelle AH n°616 Fonds dominant : Parcelles AH n°617
S3	Servitude de passage de réseaux d'Eaux Usées enterrés (position non connue) Fonds servant : Parcelle AH n°616 Fonds dominant : Parcelles AH n°617
S4	Servitude de passage de réseaux d'Eaux Usées enterrés (position non connue) Fonds servant : Parcelle AH n°617 Fonds dominant : Parcelles AH n°616
S5	Servitude de passage piétons et véhicules (dont manœuvre de stationnement) Fonds servant : Parcelle AH n°617 Fonds dominant : Parcelles AH n°616
S6	Servitude d'écoulement des Eaux Pluviales Fonds servant : Parcelle BH n°617 Fonds dominant : Parcelles AH n°616
S7a	Servitude de vue Fonds servant : Parcelle BH n°617 Fonds dominant : Parcelle BH n°616 Surface = 30m <sup>2</sup>
S7b	Servitude de vue Fonds servant : Parcelle BH n°617 Fonds dominant : Parcelle BH n°616 Surface = 11m <sup>2</sup>
S7c	Servitude de vue Fonds servant : Parcelle BH n°617 Fonds dominant : Parcelle BH n°616 Surface = 16m <sup>2</sup>
S7d	Servitude de vue Fonds servant : Parcelle BH n°617 Fonds dominant : Parcelle BH n°616 Surface = 40m <sup>2</sup>

**SERVITUDES A CONTROLER DANS LES TITRES :**

S1	Servitude d'écoulement des Eaux Pluviales Fonds servant : Parcelle AH n°616 Fonds dominant : Parcelles AH n°488
----	---

Dossier n° :	220378	Date :	30 août 2022
Archive n° :	D3119A1	Fichier :	D3119A1-DIV_IND2.dwg
Echelle :	1/250		